

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 30 mai 2018

Objet :

SDEHG :

Délibération rénovation éclairage public

SICOVAL

Délibération attribution de compensation 2018

PERSONNEL :

- Ouverture du poste Adjoint administratif suite au départ à la retraite de notre secrétaire de Mairie
- Prime fin d'année de notre employée communale qui s'en va

DEPENSES DIVERSES :

- Participation à la fête locale : gerbe, apéritif, feu d'artifice
- Centenaire de M. KAUFMANN

Etaient présents : MM. ARSEGUEL, BRETHOUS, Mme COUJOU DELABIE, MM LUVISUTTO, JOURNOU, SPOONER KENYON, GRANDRY, HAMON, SORIANO, Mmes BILLARD, DE NADAI, HERNANDEZ, GARENO

Absente excusée : Mme BERTHELOT procure Mme COUJOU DELABIE
Mr DECROIX

Secrétaire de séance : Mme HERNANDEZ

Date de la convocation 26 mai 2018

Ensuite, Mme COUJOU DELABIE donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

- **SDEHG**

Le maire présente à l'assemblée le coût de la rénovation de l'éclairage public sur RD2 :

- en dépenses de fonctionnement pour la commune : 11 918 €

L'assemblée délibère et vote à l'unanimité le coût estimé de rénovation de l'éclairage public.

- **SICOVAL**

Le maire présente à l'assemblée le montant d'attribution de Compensation attribué à chaque commune et les retenues voirie 2018 suite à la délibération du Conseil Communautaire :

Le maire précise que le conseil de communauté du SICOVAL a approuvé le 9 avril dernier le montant de l'attribution de compensation pour l'exercice 2018. Il est maintenant nécessaire que chaque conseil municipal délibère de façon concordante, faute de quoi les AC ne seront pas modifiées pour 2018, et par conséquent les besoins communaux en matière d'enveloppe de voirie pour l'année ne pourront pas être pris en compte. Il propose d'approuver les nouveaux montants des enveloppes voiries et des retenues sur AC tels qu'ils apparaissent dans l'annexe 2 jointe au présent compte rendu ainsi que les montants des AC 2018 (cf annexe

- Attribution de compensation 2018 : 24 516 €

Approuvé à l'unanimité.

- **PERSONNEL**

- Vote de l'Ouverture d'un poste d'Adjoint administratif à temps **non complet**, à raison de 32h par semaine, au 1er/07/2018 pour remplacer la secrétaire de Mairie qui part à la retraite.
- Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'octroyer une prime de fin d'année d'un montant de 3644 € à la secrétaire de Mairie qui part à la retraite fin juin.

Cette prime sera versée sur son dernier salaire.

L'assemblée délibère et vote à l'unanimité pour les deux propositions.

- **DEPENSES DIVERSES**

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour :

- la Participation à la fête locale de juin : gerbe, apéritif et feu d'artifice : 1000 €
- Centenaire de M. KAUFMANN né le 6/07/1918 : 500 €

Total : 1500 €

Fin de la séance.